

[Un enfant de 2 ans meurt écrasé par une camionnette](#)

[Pays](#) - [Faits-divers](#)

Sam 30 Auo 2008 | 00:00

Un enfant de 2 ans est mort écrasé par une camionnette, hier matin à Ouvéa, alors que son conducteur effectuait une manoeuvre de déplacement. Le Renault Trafic gênait la desserte du magasin. Son responsable a donc pris l'initiative de déplacer le véhicule. La manoeuvre s'est avérée fatale pour un petit garçon, qui allait avoir 2 ans.

La scène, terrible, s'est déroulée hier matin, vers 8 heures, à la tribu de Nimaha, sur un terrain privé. Le Trafic était stationné de telle sorte que les manoeuvres des autres véhicules étaient rendues difficilement possibles, et qu'il semblait gêner l'accès à une entrée de service du magasin.

C'était son neveu

Son responsable, âgé de 41 ans, s'est alors installé au volant et a entamé une marche arrière. Il n'a vraisemblablement pas vu un petit garçon resté à l'arrière droit du véhicule, tout comme ce dernier n'a sans doute pas senti le danger.

Transporté au dispensaire, le petit garçon, qui allait souffler aujourd'hui ses deux bougies, n'a malheureusement pas survécu à ses graves blessures. Une fois son état de choc atténué, le conducteur a quant à lui été entendu par les gendarmes au cours de la journée. La tragédie l'a lui aussi frappé, puisque la petite victime n'était autre que son neveu. Circonstance aggravante aux yeux de la loi, l'homme n'était pas titulaire du permis de conduire. Logiquement, il devrait être poursuivi par la justice pour « homicide involontaire ». Son taux d'imprégnation alcoolique s'est avéré négatif.